



Ottawa, le 11 décembre 2003

***" Le Canada et la France, 400 ans d'histoire commune "***

**Commémorations du 400<sup>ème</sup> anniversaire du fait français en Amérique**

L'ambassade de France au Canada est heureuse de s'associer cette année encore à CPF à l'occasion de son concours national d'art oratoire.

Compte tenu du contexte franco-canadien actuel, à savoir le début des célébrations de la commémoration du fait français en Amérique du nord, l'ambassade de France au Canada souhaite organiser un concours portant sur cette thématique.

La célébration du 400<sup>ème</sup> anniversaire de la création du premier établissement français en Amérique du nord et ce concours ouvert aux écoles d'immersion canadiennes s'appuient sur la richesse de l'héritage biculturel canadien et son pouvoir d'éveiller les consciences en s'adressant à l'imagination des jeunes.

Quelle vision ont les jeunes Canadiens, en 2004, des relations entre le Canada et la France ? C'est la question que le service culturel de l'ambassade de France veut soumettre à la créativité des élèves de toutes les écoles d'immersion du Canada.

A partir de la question : « Quelle est votre vision des relations Canada / France en 2004, 400 ans après la création du premier établissement français en Amérique du Nord », les élèves des écoles d'immersion âgés à partir de 16 ans sont invités à réfléchir sur la portée de cette question, et à créer une œuvre collective qui traduira leur sentiment et leur perception de cette relation.

Tous les supports sont donc permis pour que des groupes, composés de quatre élèves et d'un professeur par école, réalisent une œuvre originale. Ils ont jusqu'au 31 mars 2004 pour s'inscrire et jusqu'au 1er mai 2004 pour remettre leur travail accompagné d'une fiche de synthèse permettant au jury d'évaluer leur composition.

Les lauréats de ce concours se verront offrir un séjour en France, durant l'été 2004, dans le cadre de l'opération " Allons en France " (voyage, hébergement et séjour compris ).

Pour plus de renseignements, communiquez avec :

Canadian Parents for French

Antonia Papadakou

téléphone: (613) 235-1481 poste 26, ou

télécopieur: (613) 230-5940

courriel: [apapadakou@cpf.ca](mailto:apapadakou@cpf.ca)

Détails sur website de CPF: [www.cpf.ca](http://www.cpf.ca)

Et l'Ambassade de France au Canada Service culturel : [www.culturel.org](http://www.culturel.org)

## **Règlement**

**Article 1** - Le service culturel de l'ambassade de France organise un concours intitulé " Le Canada et la France, 400 ans d'histoire commune". Ce concours est ouvert à tous les élèves âgés à partir de 16 ans (au 1er juillet 2004) des écoles d'immersion de toutes les provinces du Canada.

**Article 2** - En s'inspirant de l'héritage biculturel canadien, un groupe de 4 élèves et un professeur par école est amené à illustrer et interpréter la question : " Quelle est votre vision des relations Canada / France en 2004, 400 ans après la création du premier établissement français en Amérique du Nord ". A partir de leur réflexion personnelle et collective, les élèves devront illustrer cette question sur le support de leur choix (textes, dialogues, dessins, pièces de théâtre, audio, vidéo, web...).

**Article 3** - Les dossiers d'inscription doivent être adressés sous forme dactylographiée à CPF, 176 Gloucester Street, Suite 310, Ottawa, Ontario, K2P 0A6 le plus tard le **31 mars 2004**, le cachet de la poste faisant foi. Ils doivent comporter le nom, prénom, date de naissance, classe, de chacun des quatre élèves, les coordonnées précises de l'établissement (adresses postale et électronique, numéros de téléphone et télécopie) ainsi que le nom et la discipline du professeur qui parraine ce dossier. L'inscription au concours des 4 élèves et du professeur doit s'effectuer sous couvert du chef d'établissement. (voir inscription)

**Article 4** - Les participants s'engagent à faire œuvre originale et à ce que celle-ci ne contienne aucun emprunt extérieur d'œuvre protégée préexistante autre que de courtes citations autorisées par le code de la propriété intellectuelle, ni d'éléments diffamatoires ou contraires aux lois et aux règlements, à quelque égard que ce soit.

**Article 5** - Un jury présidé par le conseiller culturel de l'ambassade de France et qui pourrait être composé d'une personnalité littéraire, d'un artiste, d'un représentant des médias et d'un responsable pédagogique, se réunira après le 1 mai, date butoir de remise des œuvres. Les 4 élèves et le professeur sélectionnés seront invités en France.

**Article 6** - Les candidats sélectionnés seront pris en charge intégralement (voyage, hébergement et activités culturelles en France) pendant une semaine au cours de l'été 2004.

**Article 7** - Les participants devront remettre leur œuvre accompagnée d'une fiche de synthèse de 2 pages dactylographiées maximum retraçant leur démarche, selon le modèle communiqué, au plus tard le 1 mai 2004, le cachet de la poste faisant foi. Ces œuvres devront être adressées par courrier : Canadian Parents for French, 176 Gloucester Street, Suite 310, Ottawa, Ontario, K2P 0A6. La remise du prix se fera lors du concours national d'art oratoire organisé par Canadian Parents for French (CPF) le samedi 29 mai 2004 à la faculté Saint- Jean, Edmonton, Université d'Alberta

**Article 8** - Les participants cèdent, à titre gratuit, les droits d'exploitation, droits de reproduction et de représentation de leur œuvre au service culturel de l'ambassade de France, qui pourra la publier ou l'exposer, en partie ou en totalité, sur tout support, y compris sur l'internet. Toute œuvre, ou partie de ses éléments publié(s) ou exposé(s) est signée du nom de ses créateurs. Les participants, personnellement ou par leurs représentants légaux, acceptent par avance l'utilisation de leur nom et de leur qualité tant dans la communication qui peut être faite autour du concours et de son résultat que dans la, ou les publication(s) ou exposition(s) des ouvrages, sans que cet usage puisse ouvrir droit à une quelconque rémunération.

**Article 9** - Les organisateurs se réservent le droit d'écourter, de proroger ou d'annuler le présent concours si les circonstances l'exigent. Leur responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement.

Le Conseiller culturel de l'Ambassade de France  
Xavier Barés

## **Les critères d'évaluation**

Le travail demandé aux participants étant la création d'une œuvre originale, qu'elle soit sur un support papier, informatique, visuel ou autre, son évaluation tiendra compte de l'originalité et de la créativité, mais aussi de la réflexion engagée et du travail en groupe effectué.

### **L'originalité et la créativité**

L'originalité du support choisi, la créativité du groupe, sont des éléments importants sur lesquels le jury portera son attention

### **La réflexion engagée**

Réflexion sur la relation Canada / France dans un contexte contemporain et canadien.

### **Le travail collectif**

Réflexions individuelles et en groupes, mise en commun, travail de synthèse, cohérence des idées de chacun par rapport à l'œuvre créée.

La fiche de synthèse est donc indispensable pour la bonne compréhension par le jury de l'œuvre du groupe.

## **Fiche de travail**

Comment appréhender ce concours ? C'est l'objectif de cette fiche de travail, qui n'est qu'un canevas facultatif proposé aux professeurs désirant faire participer leur classe à ce concours.

*« Quelle est votre vision des relations Canada / France en 2004, 400 ans après la création du premier établissement français en Amérique du Nord »*

Cette question doit être le point de départ de toutes vos réflexions. Quelle est son contexte ? Comment la comprenez-vous ?

Le travail demandé étant un travail de groupe, quelle est l'opinion du groupe sur cette question ? Par rapport à l'actualité ? Dans un contexte contemporain et canadien ?

Le travail de recherche bibliographique et d'informations pourra trouver sa réponse dans les nombreux sites consacrés à ces commémorations qui offrent de nombreuses ressources pédagogiques de toutes sortes (liste des sites en annexes).

Ce concours laisse place à l'imagination des élèves et de leur professeur, tous les supports sont possibles pour autant que le résultat puisse parvenir dans les délais prescrits au secrétariat du concours. Tout est question d'affinité et de sensibilité par rapport à vos élèves et aux thèmes retenus.

## Fiche de synthèse

**(2 pages maximum, à joindre obligatoirement à l'œuvre)**

Ecole : Nom du professeur :

Adresse : Nom des élèves :

*" Quelle est votre vision des relations Canada / France en 2004, 400 ans après la création du premier établissement français en Amérique du Nord »*

**Le sujet :**

Quelle est l'opinion du groupe sur cette question par rapport à l'actualité ? (10 lignes)

**La bibliographie :**

**(facultative)**

Bibliographie consultée ?

Bibliographie retenue ?

**L'organisation du travail :**

Expliquez en quelques lignes comment vous vous êtes organisés en ce qui concerne les idées et le choix du support : recherche et synthèse d'idées individuelles ? De groupes ? Thème travaillé par chacun ? Mise en commun ? Synthèse faite par qui ? Professeur ? Elèves ? Recherche de partenariat ? Supports ? Intervenants, artistes ? Ecrivains ? Ou autres.

**Les supports choisis :**

Quel support avez-vous choisi pour illustrer cette question ?

Texte parlé, écrit, bande dessinée, œuvre plastique, peinture, vidéo, audio....

Justifiez votre choix :

Spécialité du professeur, choix du professeur, choix des élèves, option du curriculum...

## Sites liés au 400<sup>ème</sup>

<http://www.tusket.com/present/annivers/anivers1.html>

<http://www.canada-2004.org/programme/index.php?langue=FR>

<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/celebrations2003/com2004.htm>

<http://www.poitou-charentes.culture.gouv.fr/memoire/articles/article.php?num=6>

<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/index-discours.htm?http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/actu1.htm&http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/actu2b.htm&http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/dis.htm>

<http://www.acadie.net/chronique/contenu.cfm?identification=3878>

<http://www.cfqlmc.org/pdf/Bulletin%206.%20final.pdf>

[http://www.ambafrance-ca.org/francais/presse/pm\\_2003/déclarations/cana\\_fran.htm](http://www.ambafrance-ca.org/francais/presse/pm_2003/déclarations/cana_fran.htm)

<http://www.poitou-charentes.culture.gouv.fr/memoire/articles/article.php?num=7>

[http://www.amnb.nb.ca/pdf/Bulletin\\_FR\\_2003\\_printemps.pdf](http://www.amnb.nb.ca/pdf/Bulletin_FR_2003_printemps.pdf)

<http://www.dfait-maeci.gc.ca/can-am/menu-fr.asp?act=v&did=1638&mid=3&cat=989&typ=1>

<http://www.af.ca/>

<http://www.canada-2004.org/menu.php?langue=FR>

<http://www.acadie400.ca/>

<http://www.cma2004.com/>

<http://www.canada-2004.org/prefen/index.php?langue=FR>

<http://www.cite-sciences.fr/francais/indexFLASH.htm>

[http://www.ambafrance-ca.org/francais/presse/fait\\_francais.htm](http://www.ambafrance-ca.org/francais/presse/fait_francais.htm)

<http://www.france.diplomatie.fr/actu/articletxt.asp?ART=32475>

<http://personal.nbnet.nb.ca/yoyo/index.html>

<http://www.acadie400.com/fr/allactivite.asp?page=16>